

38 POU.R

l'éducation, l'enseignement, la recherche, la culture

Bulletin n°114 de mars 2022 - Prix : 0,50€ (abonn. 2,5 €)

Bulletin trimestriel - Section de l'Isère de la Fédération Syndicale Unitaire

FSU-ISÈRE ■ Bourse du Travail ■ 32, av. de l'Europe ■ 38030 GRENOBLE CEDEX 2

Éditorial

En ces heures sombres nous exprimons toute notre solidarité au peuple ukrainien qui résiste courageusement à l'agression russe. La responsabilité de la guerre en cours incombe à Vladimir Poutine et à son régime : sa décision fait basculer les relations internationales dans une période instable et dangereuse. Une paix durable en Europe de l'Est passe par un retrait immédiat des troupes russes du sol ukrainien et le retour à la diplomatie afin de dégager une solution respectueuse des droits des peuples.

Que faire ? Toute escalade militaire serait insensée. Reste l'arme des sanctions économiques et toutes les mesures symboliques (exclusion de la Russie des compétitions internationales et suspension de collaboration dans les domaines scientifiques et culturels...) qui permettent de marquer une désapprobation quasi unanime à la politique de Poutine et de son gouvernement. Ces armes ont su faire preuve de leur efficacité en d'autres temps.

La France doit à cette occasion retrouver sa tradition de terre d'asile et accueillir largement les exilé-es comme elle aurait dû le faire plus et mieux en d'autres occasions.

Et nous devons participer massivement aux rassemblements de soutien au peuple ukrainien car ces manifestations pèsent sur le positionnement de nos dirigeant-es et confortent celles et ceux qui en Russie et en Biélorussie s'opposent courageusement à la guerre, bravant la répression politique.

Dans cette situation internationale, la campagne électorale présidentielle risque fort de voir des débats essentiels être escamotés. Nous ne pouvons donc abandonner les combats que nous menons.

Le 8 mars le combat féministe, **le 10 mars** pour les AESH et contre les difficultés financières qu'elles et ils rencontrent, **le 12 mars** pour le climat, **le 17 mars** pour les salaires et des moyens pour les services publics, **le 24 mars** avec les retraité-es pour l'amélioration des pensions et de leur conditions de vie.

Serge Paillard

Sommaire

- Éditorial p 1
- Infos p 2
- Plus jamais ça Isère : des champs d'action à investir ! p 2
- La FSU38 a fait son cinéma pour les droits des femmes p 3
- Mandat d'étude sur l'égalité « femmes-hommes » p 3
- Le démantèlement de l'université est à l'œuvre... p 3-4

GRENOBLE CTC

P4

LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

DÉPOSÉ 11/03/2022



Actions à venir en mars

◆ **jeudi 24 mars manifestation régionale unitaire des retraité-es à Lyon** pour l'augmentation des pensions, pour des services publics de proximité et une sécurité sociale solidaire.

◆ **vendredi 25 mars : Appel international des jeunes pour le climat**

Stage : AESH

**jeudi 14 avril 2022
de 9h à 17h**

dans les locaux de Solidaires (3 rue Federico Garcia Lorca à Grenoble)

Pour s'inscrire : s2.38@grenoble.snes.edu ou
snu38@snuipp.fr

Stage : Éducation prioritaire

**jeudi 5 mai 2022
de 9h à 17h**

à la Bourse du Travail de Grenoble

Stage intersyndical « déconstruire les normes, construire l'émancipation »

**jeudi 12 et vendredi 13 mai 2022
de 9h à 17h**

à la Bourse du Travail de Grenoble

Stage : « enfants migrant-es, à l'école ! »

**jeudi 9 et vendredi 10 juin 2022
de 9h à 17h**

à l'IFTS de Grenoble

Infos

Stage intersyndical « déconstruire les normes, construire l'émancipation »

Jeudi 12 et vendredi 13 mai 2022, Bourse du Travail de Grenoble.

L'école n'est pas épargnée par les contre-offensives réactionnaires qui menacent nos sociétés. Autoritarisme, peur face aux avancées des luttes féministes et rejet agressif de l'antiracisme politique vont de pair avec le projet éducatif de la sélection, de la méritocratie et de la normalisation assumés par le ministre Blanquer. Analyser et combattre la vision qu'ont droite et extrême-droite de l'école, mais aussi réfléchir à des modèles pédagogiques alternatifs émancipateurs, tels seront les objectifs de ces deux journées.



VISA (Vigilance et Initiatives Syndicales Antifascistes) regroupe des militant(e)s de la FSU, de la CGT, de la CFDT et de Solidaires qui, depuis 1996 recensent, analysent, dénoncent les incursions de l'extrême droite et plus particulièrement du Front National sur le terrain social.

La Section départementale de la FSU s'engage dans la déclinaison locale de ce regroupement : « Pour mettre en échec l'extrême droite, la FSU prend toute sa place dans les initiatives visant la déconstruction des idées, des discours et la dénonciation des actions de l'extrême droite qu'elle ne cessera pas de combattre, tant à l'échelle nationale que départementale ou locale car les SD prennent toute leur part dans ces luttes et souhaitent être intégrées à la réflexion syndicale nationale. » (extrait de la résolution votée au 10^{ème} congrès de la FSU, à Metz - février 2022).

Stage « enfants migrant.es, à l'école ! »

Jeudi 9 et vendredi 10 juin 2022, IFTS, Grenoble.

Cette année encore, l'intersyndicale « enfants migrant.es, à l'école ! » apportera lors de ce stage des outils pour accueillir et soutenir nos élèves de familles sans-papier, pour leur droit à l'éducation et à une vie digne. En lien avec le Réseau Éducation Sans Frontière, le stage sera cette fois co-organisé par l'AG du travail social, pour partager nos questions, nos réponses et nos luttes.



Dans son texte action du congrès national, la FSU a insisté sur l'urgence sociale et environnementale : « le rapport d'Oxfam, publié en ce début d'année 2022, montre l'ampleur des inégalités et leur accroissement pendant la crise sanitaire. La richesse des 10 personnes les plus riches dans le monde a doublé depuis le début de l'année 2020. En France, les 5 premières fortunes possèdent à elles seules une richesse équivalente à celle de 40% de la population. Dans le même temps, ce sont 160 millions de personnes supplémentaires qui subissent la pauvreté dans le monde. Les questions des rémunérations et du partage des richesses doivent être mises en avant dans ce contexte de reprise de l'inflation. L'augmentation du prix des énergies et des matières premières renforce les injustices de classe.[...] Plus que jamais convaincue de la nécessité d'agir à la fois dans le quotidien et avec pour boussole la transformation de la société et au vu des urgences, les

Plus Jamais Ça Isère (PJC38) : des champs d'action à investir !

enjeux climatiques et environnementaux doivent être à l'agenda des mobilisations du mouvement social, la FSU continue son implication dans le cadre de « PJC » ».

Au niveau local, le PJC 38 a participé à la manifestation citoyenne contre la tentative de récupération gouvernementale de « Grenoble capitale verte européenne » le 15 janvier dernier. Après les ateliers locaux sur la gratuité des transports, le renforcement des Services Publics, l'Alimentation en Isère, c'est maintenant un travail sur la Sécurité Sociale Alimentaire (SSA) qui se développe (pour en savoir plus : <https://securite-sociale-alimentation.org>).

La FSU prendra sa part aux marches climat le 12 mars, et soutient les actions organisées vendredi 25 mars dans le cadre de l'appel international des jeunes pour le climat.

David Sujobert

Fédération Syndicale Unitaire - Section de l'Isère ■ 38 POUR : bulletin édité par la section de l'Isère de la FSU

Adresse : Bourse du Travail - 32 av. de l'Europe - 38030 GRENOBLE CEDEX 2

Téléphone : 04 76 09 13 60 ■ Télécopie : 04 76 40 36 42 ■ Courrier électronique : fsu38@fsu.fr

Site : <http://sd38.fsu.fr> ■ Directeur de la publication : Serge PAILLARD

■ CPPAP 0925 S 07523 ■ ISSN 1259-1343 ■ Dépôt légal : 1er trimestre 2022 ■ Imprimé par nos soins

Ce bulletin vous a été envoyé grâce aux fichiers informatiques de la FSU. Conformément à la loi du 8/01/1978, vous pouvez avoir accès ou faire effacer les informations vous concernant en vous adressant à la FSU.



La FSU38 a fait son cinéma pour les droits des femmes !

Il est des manières originales de militer, et la FSU38 ne s'en prive pas ! Sur une proposition de Françoise Guillaume (SNASUB-FSU), la section départementale de l'Isère a organisé une soirée « ciné-débat » le mercredi 12 janvier 2022. A l'affiche : le film « Debout les Femmes ! » co-réalisé par Gilles Perret et François Ruffin (2021).

Pour celles et ceux qui n'en sauraient rien, ce documentaire retrace la découverte partagée de deux députés (F. Ruffin de LFI et B. Bonnell de LREM) dans le cadre d'une mission parlementaire. Ils ont mené des auditions sur le quotidien des travailleuses invisibles des métiers du soin et du lien. De ces auditions sur le terrain naîtra une proposition de loi (43 propositions mais une seule acceptée en commission !), déposée en décembre 2020, afin de revaloriser le salaire et améliorer les conditions de travail des accompagnantes d'enfants handicapé-es et de personnes âgées. Ce sera peine perdue tant la commission a tout fait pour vider la proposition de loi de

sa substantifique moelle... La même « technique » a été utilisée pour appauvrir les débats sur une autre proposition de loi (examen le 12/01/2022) par la députée Michèle Victory (PS) et qui visait à lutter contre la précarité des accompagnant-es d'élèves en situation de handicap (AESH) et des Assistant-es d'Education (AED)...

À l'issue de la projection de « Debout les femmes ! », une fois passée l'émotion sensible de la salle, les présent-es ont pris un temps d'échange sur l'invisibilité du travail de ces femmes et notamment sur les causes de cette invisibilité. Le public militant que nous formions sait combien le chemin qui reste à parcourir est compliqué et demande de l'énergie... Difficile de faire preuve d'un optimisme forcené... Mais les témoignages et surtout la séquence finale du film nous tiennent dans l'obligation de soutenir toutes les luttes de ces femmes qui sont maintenues dans la précarité puisque cela est l'un des rouages essentiel du capitalisme sauvage.

Manue Pauthier

La FSU38 se dote d'un mandat d'étude sur l'égalité « femmes-hommes » !

Lors du dernier congrès départemental (décembre 2021), la section FSU de l'Isère a décidé de s'atteler « en vrai » au thème de l'égalité professionnelle femme-homme.

Le mandat d'étude a semblé la formule la plus appropriée pour travailler pendant les trois années à venir sur ce thème. Les travaux et initiatives du groupe « égalité femme-homme » de la SD38, tout comme les travaux institutionnels initiés dans certains secteurs (notamment par le rectorat de Grenoble pour l'Éducation Nationale) permettront de faire avancer notre réflexion et nos actions.

Lors du prochain conseil délibératif fédéral départemental (CDFD), nous mettrons en place un calendrier de travail et déterminerons un objectif final syndical !

Nous espérons que des adhérent-es de toutes les fonctions publiques et de différents secteurs pourront participer (même ponctuellement !) à ce mandat d'étude : plus nous serons divers-es, plus nous serons fort-es !

Si vous êtes intéressé-es, n'hésitez pas à le faire savoir ! (Envoyer un mél à fsu38@fsu.fr ; objet : « mandat étude égalité femme-homme »)

Depuis 15 ans le démantèlement de l'université est à l'œuvre...

Un démantèlement de l'enseignement et de la recherche publics qui s'appuie sur deux piliers : réglementaire et financier.

Les objectifs des politiques gouvernementales :

- mettre à contribution et orienter les politiques publiques de l'ESR (Enseignement Supérieur et Recherche) pour accroître la compétitivité, développer l'innovation et faciliter le transfert de technologies (la connaissance pour la croissance) en cohérence avec la stratégie européenne de développement d'une économie de la connaissance ;
- s'inscrire dans le marché européen de l'enseignement supérieur et de la recherche (processus de

« Bologne ») structuré à l'échelle de régions transnationales ;

- figurer en bonne place dans le classement de Shanghai établi dans une logique de compétition mondialisée de la recherche ;

- réduire les dépenses publiques et l'emploi statutaire ;

- détruire les fondements collégiaux des universités ;

- contrôler les acteurs de l'ESR (réduire les libertés scientifiques et pédagogiques) en imposant un pilotage par le haut ;

- imposer des modes de gestion techno-bureaucratiques en vertu du dogme du nouveau management public

(exemple : Système de répartition des Moyens à la Performance et à l'Activité).

Le mode opératoire :

La (dé)-réglementation et le chantage aux financements sont les outils de restructuration des établissements d'enseignement et de recherche : il s'agit de créer, sous contrainte financière, une dizaine de grandes universités de recherche de rang mondial, d'en changer profondément la gouvernance, d'en définir par le haut les orientations.

Une stratégie d'imposition de l'excellence comme mode de justification d'une dotation inégalitaire des établissements via les financements du PIA (programme d'investissement d'avenir) est mise œuvre : c'est la création des labels IDEX (initiative d'excellence) et des I-Sites (Initiative Science, Innovation, Territoires, Economie) attribués à l'issue d'une compétition entre établissements selon une logique d'appel à projets. Leur octroi est conditionné à des regroupements/restructurations territoriales.

Le chantage aux moyens est une constante pour imposer des changements institutionnels et l'austérité devient un outil de restructuration des universités, structurellement déficitaires.

Et à Grenoble ? le miroir aux alouettes des financements d'excellence...

À Grenoble l'excellence rime avec déficit structurel, austérité et suppression de postes !

Jusqu'en janvier 2016, coexistaient 3 universités, l'UJF, l'UPMF et Stendhal (issues de la loi Faure) et un grand établissement, Grenoble Institut National Polytechnique (regroupant des écoles d'ingénieurs) et un Institut d'Études Politiques. La coopération entre ces établissements s'appuyait notamment sur le GIP « Grenoble Pôle Européen » qui coordonnait certaines actions par exemple dans le domaine de la culture ou des relations internationales.

Suite à la loi Pécresse, un PRES (Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur) sera créé en juin 2009 : le chantage à l'obtention du plan campus a incité les universités, l'INP et l'IEP à se regrouper et à mettre en place un collège doctoral unique. Au titre du Plan Campus,

le PRES recevra 400 M d'€ de dotation du MESR + 135 M d'€ de subventions directes des collectivités territoriales.

Suite à la loi Fioraso, le PRES va se transformer en Comue en 2013, avec comme objectif l'obtention d'un financement d'excellence IDEX et une redistribution des moyens totalement pilotée (sur les grandes orientations comme sur la forme) par un petit groupe de décideurs sur la base d'un projet occulte. L'obtention de l'Index 1 conditionne le regroupement des trois universités Joseph Fourier, Mendès France et Stendhal en une Université Grenoble Alpes (UGA). Va s'ensuivre une restructuration à marche forcée du site avec la fusion des trois universités fin 2015 et des élections anticipées à Grenoble INP, pour entériner une nouvelle réorganisation du site qui ne sera jamais discutée et votée dans les conseils des universités !

Le renouvellement de l'Index va ensuite imposer, en vertu des diktats du comité national des Index, une nouvelle réorganisation du site sous la forme d'une « université intégrée ». L'ordonnance de décembre 2018, dont il se dit qu'elle a été rédigée quasiment sur mesure pour le projet de site grenoblois, va ouvrir une nouvelle étape, celle de la création d'un EPE (Établissement Public Expérimental) UGA intégrant l'ex UGA, Grenoble INP, l'IEP de Grenoble et l'école nationale supérieure d'architecture de Grenoble (ENSAG). Le nouvel ensemble à l'architecture complexe est désormais soumis à un directoire surpuissant face aux conseils élus, aggravant le recul démocratique majeur initié par l'Index.

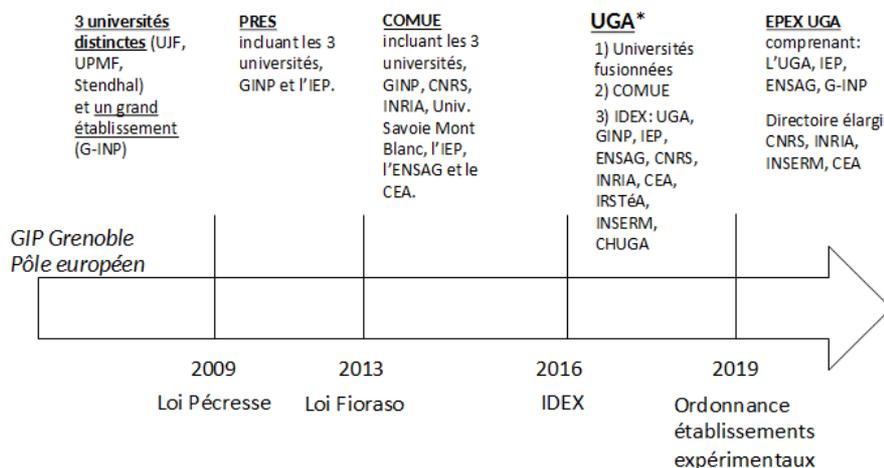
Apports de l'Index : 17 millions d'€ par an soit moins de 10% des budgets annuels de fonctionnement et d'investissement du site... avec à la clé un fléchage des ressources qui échappe à la discussion/ décision collégiale des enseignants chercheurs dans les conseils élus.

Il faut enfin mentionner les conséquences de ces restructurations/démantèlements de l'université sur l'emploi : depuis la fusion, se sont succédés un « plan de retour à l'équilibre* » (budgétaire) comprendre des « gels » de postes de 2017 à 2020 (en clair pas de recrutement ce qui à terme a signifié des suppressions des postes de titulaires) et pour la période 2021-2028, la définition d'une « trajectoire financière* » signifiant la suppression de 250 postes de titulaires à terme.

* on appréciera la terminologie...

SNESUP-FSU de Grenoble

L'évolution en un coup d'œil :



* 3 structures co-existent avec toutes le même nom « UGA », mais avec des périmètres différents